



Information sur l'utilisation selon les  
prescriptions suisses de protection incendie  
AEAI

## Reconnaissance AEAI N° 20368

<b>Titulaire</b>	<b>Fabricant</b>
Forster Profilsysteme AG Amriswilerstrasse 50 9320 Arbon Schweiz	-
<b>Groupe</b>	222 - Vitrages verticaux
<b>Produit</b>	FORSTER PRESTO 50/60S
<b>Description</b>	Cloison en profilés d'acier FORSTER PRESTO 50, vitrage INTERFLAM E (10mm, Lmax=2834mm, Smax=3,9m2)
<b>Utilisation</b>	E 30-RF1 Htest=4000mm Utilisation voir pages suivantes
<b>Documentation</b>	CTICM, Maizières-les-Metz: Rapport d'essai '03-G-381' (03.06.2004); ift, Rosenheim: Rapport d'expertise '15-001004-PR03 (GAS-F12-01-de-01)' (15.04.2015)
<b>Conditions d'essai</b>	EN 1363-1, EN 1364-1
<b>Appréciation</b>	Classe de résistance au feu E 30
<b>Durée de validité</b>	31.12.2025
<b>Date d'édition</b>	08.09.2021
<b>Remplace l'attestation du</b>	02.03.2021

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



## Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, annexe A, chap. A5.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité. Les autres modifications ne sont pas autorisées.

- Diminution des dimensions linéaires des vitres.
- Modification du ratio géométrique des vitres sous réserve que la plus grande dimension de la vitre et sa surface ne soient pas augmentées.
- Diminution de la distance entre montants ou traverses.
- Diminution des entraxes des fixations.
- Augmentation des dimensions des montants du chassis.
- Modification de l'angle de l'installation supérieure à 10° par rapport à la verticale.

### EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3 m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: Bmax = illimitée

### EXTENSION EN HAUTEUR

Aucune extension en hauteur n'est permise au-delà de la hauteur d'essai: Hmax=4000mm

## Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Gutachtliche Stellungnahme ift Rosenheim n° 15-001004-PR03 (GAS-F12-01-de-01) du 15.04.2015

- Profilé: acier/acier fin
- Pyrodur 14mm, Lmax=2864mm, Smax=3,98m<sup>2</sup>
- Pyroclear 6/10mm, Lmax=3000mm, Smax=4,1m<sup>2</sup>
- Pyrosswiss 6/8mm, Lmax=1500mm, Smax=3,75m<sup>2</sup>
- Pyran-S 5mm, Lmax=3600mm, Smax=6,48m<sup>2</sup>
- Interflam 8mm, Lmax=2830mm, Smax=3,82m<sup>2</sup>
- Interflam 10mm, Lmax=2850mm, Smax=4,56m<sup>2</sup>
- Fireswiss 6/8/10, Lmax=2770mm, Smax=3,63m<sup>2</sup>
- Panneau BxH=1724x1154mm